

Image not found or type unknown



Demande d'autorité parentale

Par **guenser**, le **10/06/2008** à **14:43**

Au nom d'une association de secours immédiat, nous recevons actuellement un enfant de 3 ans et demi du Burkina Faso, qui présente une papillomatose du larynx, il doit subir plusieurs interventions en France et se trouve en famille d'accueil.

Ses 2 parents sont atteints du SIDA.

Nous avons retrouvé une cousine du père de l'enfant qui habite en France depuis 10 ans.

Quelles sont les démarches à effectuer pour que la cousine puisse obtenir l'autorité parentale, sachant que cet enfant risque de devenir orphelin dans les années à venir.

Merci